

COMITÉ DÉVELOPPEMENT, RAYONNEMENT ET SOUTIEN (DRS)

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Veillez cocher la case correspondant à votre type de demande.

- SOUTIEN À LA FORMATION
- AIDE AUX CONFÉRENCIÈRES
- EXAMEN DE CERTIFICATION

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

1. Être membre de l'ORIIM/L, c'est-à-dire résider sur l'île de Montréal ou à Laval.
2. Inclure les pièces justificatives indiquées dans les modalités à la page suivante.
3. L'activité est en lien avec la pratique infirmière.
4. L'activité a déjà eu lieu ou est en cours pour les frais de scolarité.
5. Les demandes doivent nous parvenir, au plus tard, 90 jours suivant la date de fin de l'évènement.

Veillez compléter les informations suivantes :

No. de permis
Nom et prénom
Adresse postale complète
Téléphone
Courriel
Date de l'activité/session
Nom de l'activité et objectif visé
Je déclare ne pas avoir obtenu de financement pour l'activité faisant l'objet de cette demande.
Signature _____

POUR L'USAGE EXCLUSIF DU COMITÉ ET DU SECRÉTARIAT

ÉTUDIÉE LE	ÉTUDIÉE PAR X X	MONTANT ACCORDÉ	ENTÉRINÉ AU CONSEIL	DÉTAILS DU PAIEMENT
------------	--------------------	-----------------	---------------------	---------------------

COMITÉ DÉVELOPPEMENT, RAYONNEMENT ET SOUTIEN (DRS)

Veillez prendre note de ce qui suit :

- Veillez inclure toutes les pièces justificatives : **reçus de paiement ou relevé de compte indiquant le solde à 0\$, confirmation de participation ou d'inscription, relevés de notes ou preuve de réussite, programme**, etc.
- Une demande par membre pourra être soumise au cours d'une même année fiscale.
- Le comité allouera les fonds disponibles de façon à financer le plus grand nombre possible de membres.
- Le nombre de demandes traitées et les montants accordés sont à la discrétion du comité selon le budget qui lui est alloué.

Soutien à la formation

Soutenir les membres de l'ORIIIM/L dans leur développement professionnel par le biais de colloques, congrès, séminaires, ateliers ou cours (1^e, 2^e et 3^e cycles).

ALLOCATION MAXIMALE **300 \$** La subvention s'applique uniquement aux frais d'inscription.

Aide aux conférencières

Soutenir les membres de l'ORIIIM/L agissant à titre de conférencières lors de congrès, conférences, etc. qui favorisent le développement de la profession et le partage des connaissances en soins infirmiers.

ALLOCATION MAXIMALE **500 \$** La subvention s'applique uniquement aux frais d'inscription.

Examen de Certification

Reconnaître les connaissances spécifiques dans une spécialité ou un domaine de pratique infirmière (certification canadienne).

ALLOCATION MAXIMALE **600 \$**